

Urbanisme et aménagement

Enjeux :

Favoriser la prise en compte de la question de l'énergie en amont de la construction des bâtiments et de l'espace public lors de la conception des opérations d'aménagement et des documents d'urbanisme

Contribuer à l'émergence des outils et de la communication nécessaires à cette anticipation

Aide à la décision :

		Taux d'aide publique maximum	Plafond de l'aide	Part SIEML
Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU)	Document d'urbanisme (PLU, SCOT)	80 %	25 000 €	50 % max
Etude technique, économique, juridique ou environnementale, dont diagnostic gaz à effet de serre ou dépendance aux énergies fossiles		80 %	15 000 €	50 % max